



recensement
agricole
2010

Hautes-Pyrénées

Premières tendances

Hautes-Pyrénées, 3^e département de Midi-Pyrénées pour :

- Les canards gras et à gaver : 323 700
- Les vaches nourrices : 45 500

Département d'estives accueillant

- 115 000 ovins
- 27 000 bovins
- 1 500 caprins
- 2 000 équins

3,5 % des exploitations en agriculture biologique

85 exploitations engagées

95 exploitations en conversion

Une exploitation sur cinq en signes officiels de qualité

- 550 en Label Rouge
- 70 en AOC-AOP
- 155 en IGP

Hautes-Pyrénées, troisième département pastoral de France

En 2010, le département des Hautes-Pyrénées compte 5 160 exploitations pour une superficie agricole utilisée (SAU) de 127 300 ha.

La diminution du nombre d'exploitations départementales depuis 2000 est de 20 % et celle des terres agricoles d'à peine 3 %. La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 4 ha pour atteindre 25 ha.

Elle est de 70 ha pour les grandes exploitations et de 42 ha pour les moyennes. Les petites exploitations disposent quant à elles de 10 ha en moyenne. Les moyennes et grandes exploitations occupent 74 % du territoire agricole utilisé et réalisent 85 % de la production brute standard (PBS) du département.

Les exploitations spécialisées en élevage d'herbivores (bovins, ovins,

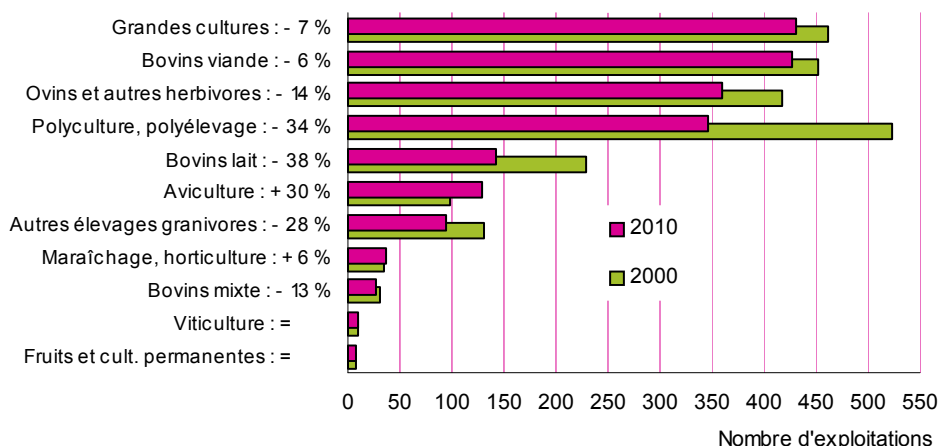
caprins), qui représentent 46 % des exploitations des Hautes-Pyrénées, détiennent 46 % des surfaces agricoles. Leur contribution à la PBS du département est de 40 %.

Aux surfaces modestes détenues par les agriculteurs de ce département s'ajoutent 112 000 ha de surfaces toujours en herbe mises à disposition des éleveurs par les organismes de pacage collectif. Pour ce type de surfaces, les Hautes-Pyrénées sont dans le trio de tête à part quasi égale avec les Hautes-Alpes et l'Ariège. Pour l'accueil d'animaux en estive, les Hautes-Pyrénées sont en troisième position derrière les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Alpes.

En 2010, 115 000 ovins et 27 000 bovins ont pâturé dans les estives des Hautes-Pyrénées.

Maintien de la diversité des productions

Orientation des exploitations des Hautes-Pyrénées



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

40 % du travail dans les petites exploitations

Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 71 %
- les autres actifs familiaux : 20 %
- les salariés permanents : 5 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 3 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 1 %

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles des Hautes-Pyrénées a diminué de 20 % et représente, en 2010, 5 040 unités de travail annuel (UTA).

Les 5 160 exploitations agricoles des Hautes-Pyrénées restent des entreprises familiales que dirigent 5 540 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 3 040 autres personnes qui leur sont, neuf fois sur dix, apparentées.

Cet effectif total de 8 580 personnes représente, en équivalent temps plein, 4 850 UTA.

D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers. La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 154 UTA et les employés des entreprises de travaux

agricoles en apportent 40.

Les exploitations spécialisées en bovins-viande fournissent la plus grande part des emplois agricoles (25 % du nombre d'UTA), suivies par les élevages d'ovins, caprins et autres herbivores (20 %), de grandes cultures (18 %) et de polyculture et polyélevage (16 %).

Les exploitants individuels emploient en moyenne 0,9 UTA, contre 2,6 pour les GAEC et 1,9 pour les EARL.

Les 61 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole du département pour 40 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, bien que très minoritaires (7 %), utilisent 17 % des UTA et 48 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

En Hautes-Pyrénées, plus d'un exploitant sur quatre est une femme.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

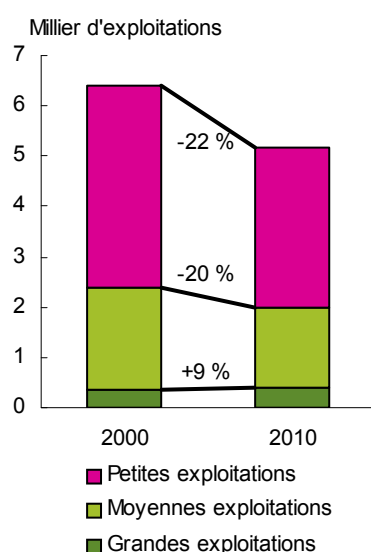
■ Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :
- un mémento
- des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes

■ Prochainement sur internet par commune :
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Progression des grandes exploitations

- 20 % d'exploitations

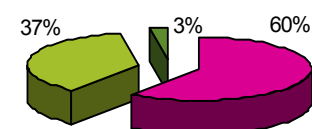


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

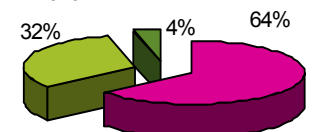
Une main-d'œuvre essentiellement familiale

Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 11 100 actifs



En 2010 : 8 600 actifs



■ Chefs d'exploitation et coexploitants
■ Autres actifs familiaux
■ Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 2,6 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel

Les exploitations moyennes et grandes occupent 46 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 60 % de l'emploi total.

Une exploitation sur quatre en circuit court

En 2010, 4 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leurs productions. En dix ans, leur effectif est passé de 265 à 210 et leur part relative n'a pas évolué. Il n'y a guère que dans les élevages hors sol (porcins, volailles) que les ateliers de transformation soient relativement fréquents (une fois sur dix).

Les exploitations qui transforment elles-mêmes leurs produits utilisent quasiment toutes, en parallèle, un réseau court de distribution. Il prend la forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire : le restaurateur, le commerce de détail ...

Les 4 950 exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme sont aussi, dans près d'un cas sur quatre, concernées par les circuits courts.

La moitié des éleveurs d'ovins ou caprins et le tiers des éleveurs de bovins-viande ont recours aux circuits courts.

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation atteint 1 350 en 2010. L'augmentation depuis le précédent recensement de 2000 est, avec celle de l'Ariège, la plus notable des départements de Midi-Pyrénées, en effectif (+ 54 %) comme en part relative (26 %, treize points de plus qu'en 2000).

Transformation à la ferme

- 2 % des petites exploitations
- 7 % des moyennes
- 11 % des grandes

Circuits courts

- 21 % des petites exploitations
- 35 % des moyennes
- 30 % des grandes

Transformation et circuits courts génèrent 1,2 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,0	1,2
	Non	0,8	0,8

Les formes sociétaires très peu représentées

Dans les Hautes-Pyrénées, 91 % des exploitations agricoles sont dirigées par des exploitants individuels. Ce taux est très supérieur au taux régional de 76 % en raison de la forte représentation des petites exploitations (61 % contre 45 % à l'échelon régional).

On ne trouve ainsi que 3 % de GAEC et 4 % d'EARL. Même dans les moyennes et grandes exploitations, la part des formes sociétaires est en dessous du taux régional avec 6 % de GAEC et 11 % d'EARL (respectivement

13 % et 21 % en Midi-Pyrénées), y compris dans les exploitations spécialisées en élevages herbivores : 8 % de GAEC et 6 % d'EARL (en région : 19 % et 17 %).

Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 45 ans contre 48 ans dans les exploitations de taille moyenne et 58 ans dans les petites exploitations.

Prééminence du statut

individuel, 91 % des exploitations :

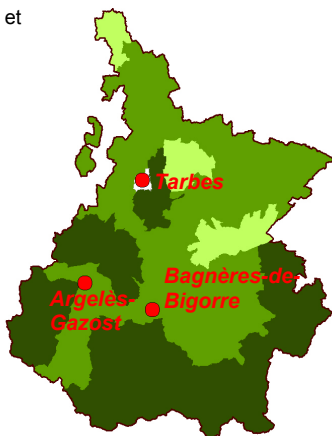
- 99 % pour les petites exploitations
- 78 % pour les moyennes et les grandes

Production brute standard moyenne des EARL 5 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

Agriculteurs de montagne plus jeunes

Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans par canton

- 25 % et plus
- 20 à moins de 25 %
- 15 à Moins de 20 %

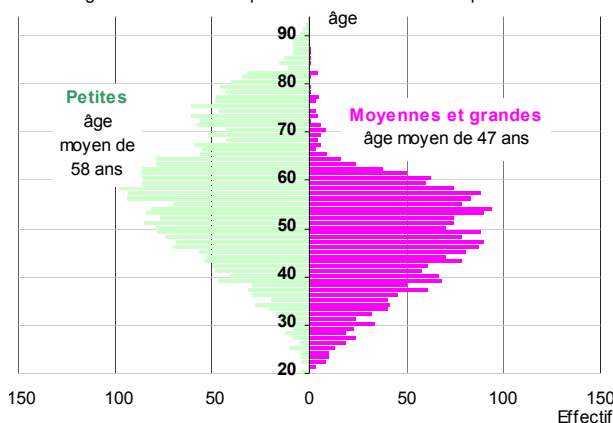


Champ des moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Chefs des petites exploitations plus âgés

Age des chefs et coexploitants selon la taille de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Surface moyenne, 25 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Hautes-Pyrénées		Midi-Pyrénées		Hautes-Pyrénées		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	5,2	- 19,6	47,6	- 21,0	2,0	- 16,2	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	5,5	- 17,3	56,6	- 18,0	2,4	- 11,4	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	0,3	+ 8,7	6,2	- 7,6	0,3	+ 6,4	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	5,0	- 19,8	60,8	- 24,4	3,0	- 16,8	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	127,3	- 2,8	2 291,5	- 3,0	94,7	+ 0,2	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	44,6	- 5,9	622,1	- 7,0	26,6	- 0,1	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	82,0	- 1,1	1 614,4	- 0,8	67,6	+ 0,1	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	8,7	- 22,9	138,4	- 22,7	8,5	- 22,6	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	45,5	- 14,5	455,2	- 9,7	33,9	- 7,4	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	7,1	+ 145	697,6	+ 0,4	5,9	+ 119	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	72,0	- 10,4	679,6	- 21,4	56,4	- 4,8	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	323,7	+ 49,3	3 346,2	+ 44,0	321,5	+ 55,6	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

* évolution entre 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Michel SALLENAVE
- Directrice de la publication : Paula FERNANDES
- Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
- Composition : Dany GAYRAUD

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011